



- Auxiliaire des cultures
- Peut faire la morte (tharatose), et laisse une odeur nauséabonde



Pour entendre, peut tendre ses pattes avant pour percevoir plus impressionnant
- Robe contractée et souvent tachetée de noir

Crapaud commun 5 à 11 cm



Alyte accoucheur 4 à 5 cm

Cercle du tympan visible
Chant ressemblant à une note flûtée "mélancolique"



Paon du jour 5 à 6 cm

- Répété pour être un très bon indicateur des changements climatiques
- Entre en diapause (état de léthargie) en hiver au stade adulte

Couleuvre helvétique 60 cm à 1,20 m



Lezard des murailles 15 à 22 cm

Faune des villes et villages des Hauts-de-France

Martinet noir Long. 17 cm Env. 42 à 46 cm Visiteur d'été (fin avril à fin août)

Ailes en forme de lame de faux
- Coups frotés pour la vélocité au site de nidification
- Mange, boit, se toilette, dort en vol, se pose uniquement pour se reproduire

Xylocope violet ou abeille charpentière Long. 1 à 3 cm Env. 5 cm



La plus grande abeille sauvage d'Europe



toches bleues

- Excellent allié en lutte biologique
- Capacité d'autotomie (perte de la queue pour fuir)

Hirondelles de fenêtre Long. 13,5 - 15 cm Env. 26 à 29 cm Visiteur d'été avril à octobre



- Niche en colonies
- Nid à base de salive, boue séchée, et bords de paille

Lérot Long. 10 à 17 cm



- Peut consommer un scarabée toxique pour l'homme, le mène à l'inséction polaire en terre

Herisson d'Europe Long. 18 à 31 cm



doit et flancs recouverts de piquants bruns à extrémité blanche
queue très courte peu visible

Moineau domestique Long. 16 cm Env. 25 cm



- Surnommé le "pif"
- Semble commun mais est menacé en France

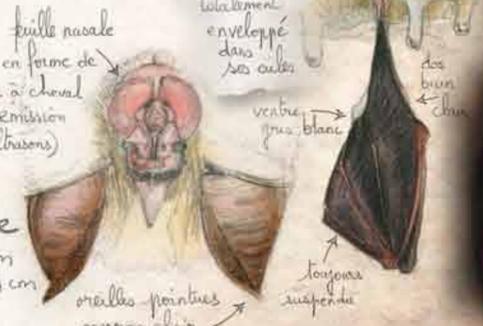
- Hibernent en hiver
- Apparemment bagarrent

Rougequeue noir Long. 14 cm Env. 23 - 25 cm Migrateur au Nord



- Chant commençant par un bruit de papier froissé
- Farouche et nerveux

Petit Rhinolophe Long. 3,5 à 4,5 cm Env. 19,2 à 25,4 cm



oreilles peintures marron clair
- toujours suspendu

Pipistrelle commune Long. 3,6 à 5,1 cm Env. 18 à 24 cm



Très petite (taille d'un pouce, poids d'un sucre)

Des villes et villages aménagés pour la nature



Faune des villes et villages des Hauts-de-France

Les constructions humaines, des lieux de vie pour la faune

Ponts, cimetières, églises, bâtiments anciens ou récents ou même bassin de rétention ; nos constructions offrent des abris essentiels à de nombreuses espèces qui en dépendent pour survivre. Quelle que soit leur architecture ou les matériaux utilisés, ces structures peuvent accueillir une faune discrète mais précieuse.

Les **chauves-souris** et les **oiseaux** peuvent trouver refuge dans les fissures, caves et charpentes des édifices tout au long de l'année, y assurant leur cycle de vie.

Intégrer l'eau au cœur de nos paysages urbains

Les **mares, noues et cours d'eau renaturés** jouent un rôle clé dans l'adaptation des villes au changement climatique. En favorisant l'infiltration et le stockage de l'eau, ces aménagements limitent les risques d'inondation et créent des **îlots de fraîcheur**, améliorant ainsi le cadre de vie et la qualité de l'air. En intégrant ces **solutions fondées sur la nature**, nous préservons notre santé et renforçons la résilience des territoires face aux défis climatiques.

Quelles espèces cohabitent avec vous ? Et où se cachent-elles ?

Les bâtiments, qu'ils soient anciens ou modernes sont de véritables refuges pour une biodiversité souvent méconnue et pourtant protégée. Toute l'année, différentes espèces y trouvent des abris essentiels. Sous les toitures, dans les caves, derrière les volets, les greniers ou les fissures des façades, les **chauves-souris** s'installent pour se reposer, hiberner ou élever leurs petits. Les **hirondelles** et **martinets** nichent sous les avancées de toit, tandis que les **lézards des murailles** profitent de la chaleur des vieux murs de pierre. Le **Lérot** et le **Paon du jour** profitent également de nos bâtis.

Préserver ces refuges en prenant en compte la biodiversité dans les projets de rénovation (isolation, charpente, etc.) permet de protéger ces espèces qui nous rendent de précieux **services** : régulation des insectes ravageurs (auxiliaires des cultures), pollinisation des fruits et légumes, miel, etc...



Pipistrelle commune trouvant refuge à l'arrière d'un volet de fenêtre.

Connecter les milieux pour préserver ces espèces

Les trames verte, bleue et noire relient les habitats naturels en ville et permettent aux espèces de circuler, se nourrir et se reproduire. Les espaces végétalisés (trame verte), les cours d'eau, mares et zones humides (trame bleue) ainsi que l'obscurité préservée pendant la nuit (trame noire) sont essentiels pour assurer le cycle de vie de la faune. Ces milieux préservés forment de véritables **corridors écologiques**, facilitant le déplacement de la faune en ville.



Noue végétalisée



Haie diversifiée



Prairie fleurie

Végétalisons nos espaces

Les **arbres** vivants ou morts (haies, linéaires) offrent de nombreux services à l'Homme : infiltration des eaux pluviales, îlot de fraîcheur, captation de certains polluants atmosphériques, lutte contre l'érosion des sols, brise-vent, refuge pour des espèces animales etc. **Végétaliser** nos toits et nos murs offre un cadre de vie agréable, une isolation thermique, des refuges et des garde-mangers pour la faune.

Diagnostiquer pour protéger

Autour de vous vivent de nombreuses espèces protégées par la loi (en tant qu'individus et les lieux où elles se reposent).

En France, l'ensemble des rapaces, amphibiens, reptiles, chauves-souris et de nombreux oiseaux sont protégés. Ainsi avant d'engager des travaux (rénovation thermique, charpente, réfection, abattage d'arbres, etc.) consultez des structures spécialisées pour éviter toute destruction involontaire. Un **diagnostic écologique** est indispensable pour préserver ces espèces, maintenir un équilibre dans la nature et assurer les services rendus par cette dernière.

En cas de découverte d'un animal en détresse, contactez également ces experts ou des centres de soins à la faune sauvage, pour une prise en charge adaptée.

Où se cachent les espèces ?

1. Crapaud commun
2. Lézard des murailles
3. Alyx accoucheur
4. Hirondelle de fenêtre
5. Hérisson d'Europe
6. Couleuvre helvétique
7. Martinet noir
8. Rougequeue noir
9. Moineau domestique
10. Pipistrelle commune
11. Petit Rhinolophe
12. Lérot
13. Paon du jour
14. Xylocope violet

Une question, un doute ?

Structures conseils espèces protégées inféodées au bâti :
 - URCPPIE des Hauts-de-France : cpie-hautsdefrance.fr
 - Picardie Nature : picardie-nature.org

Avec le soutien financier de :

